

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
16 rue Antoine Zattara – 13332 MARSEILLE cedex 3
Chargé.e de mission Préservation du foncier naturel, agricole et forestier

N° du poste :	
Catégorie : A	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 1	Cotation part fonction PFR pour les attachés d'administration :
RIFSEEP : G4	
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Le service Agriculture et Forêt est composé de 24 agents répartis dans 3 pôles : le pôle Politique Agricole Commune (PAC – 7 agents), le pôle Exploitations et Espaces Agricoles (PEEA - 7 agents) et le pôle Forêt (10 agents).</p> <p>Le Pôle Exploitations et Espaces Agricoles intervient sur 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préserver le foncier agricole, naturel et forestier à travers la gestion du secrétariat de la CDPENAF et des compétences liées, - octroyer les aides aux exploitants agricoles prévues dans le cadre des politiques d'installation-transmission en agriculture, de gestion des crises conjoncturelles et climatiques, de modernisation par l'investissement, de soutien aux exploitants en difficulté, - mettre en œuvre la réglementation des fermages et le contrôle des structures. <p>Le PEEA comprend 7 agents : la cheffe de pôle (catégorie A), 2 chargés de mission (catégorie A) et 4 gestionnaires de dossiers (catégorie B).</p> <p>La préservation du foncier concerne 3 personnes : 2 chargé.e.s de mission de catégorie A et 1 gestionnaire de catégorie B.</p>
Objectifs du poste	Superviser les dossiers de la CDPENAF : porter la politique de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et tendre au zéro artificialisation nette des sols.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p><u>Préservation du foncier agricole, naturel et forestier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'animation et le fonctionnement de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) : préparer les réunions, préparer les avis sur les SCOT, PLUi, PLU, permis de construire en zone agricole et autres études des incidences des grands projets sur l'économie agricole, réaliser des bilans d'activité et le suivi des avis rendus, suivre l'inventaire des friches agricoles, - Contribuer à l'accompagnement des documents d'urbanisme (SCOT, PLU) en appui du service urbanisme et risques et en qualité de référent thématique agriculture, en lien avec l'autre chargée de mission (référente environnement), en contribuant à la rédaction de notes d'enjeux, du porter à connaissance réglementaire, des avis après arrêt, au contrôle de légalité, au sein des équipes projets pilotées par le Service Urbanisme et comme un préalable à l'examen des documents d'urbanisme par la CDPENAF.

	<p>- Animer et assurer le secrétariat des travaux ponctuels engagées dans le cadre de la CDPENAF : construction en zone agricole, production d'énergies renouvelables (ENR) et serres photovoltaïques, agrivoltaïsme, compensation des projets consommant de la terre agricole.</p> <p>- Suivre les dossiers ENR à enjeux, en lien avec le Service Urbanisme et la Mission Connaissance et Conseil aux Territoires de la DDTM.</p> <p>- Contribuer à la réflexion collective en matière d'observatoire et de lutte contre la consommation d'espace, en lien avec la chargée de mission agri-environnement.</p> <p>- Suivre les contributions faites pour le contrôle de légalité des permis de construire en zone agricole, hors des parties urbanisées dans les communes au RNU et dans les communes littorales et appuyer le technicien concerné si besoin.</p> <p>- Assurer le suivi SAFER, en alternance avec la cheffe de service.</p> <p><u>Management</u> : pilotage fonctionnel de l'activité d'un technicien chargé du secrétariat de la CDPENAF et de la première analyse des dossiers de permis de construire.</p> <p>Les activités types sont l'analyse des documents d'urbanisme, le traitement des données SIG y afférentes et la rédaction de notes d'analyse et de proposition, en valorisant la connaissance des enjeux et problématiques agricoles du territoire.</p>	
<p>Champ relationnel du poste</p>	<p>Interne Etat : agents du SAF, chefs de pôle, cheffe de service, direction, délégations territoriales, services environnement et urbanisme, secrétariat général de la Préfecture, DRAAF et DREAL.</p> <p>Externe : SAFER, CHAMP, Collectivités territoriales, INAO, Chambre d'agriculture, organisations syndicales et professionnelles agricoles...</p>	
<p>Compétences liées au poste</p>	<p style="text-align: center;">Savoirs</p> <p>Connaissance des politiques publiques et des réglementations en matière d'agriculture et/ou d'urbanisme.</p>	<p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <p>Sens de l'analyse et de la synthèse, qualités rédactionnelles. Capacité d'animation et aptitude à travailler en réseau, réactivité et disponibilité, rigueur et organisation, autonomie et esprit d'initiative. Aptitude au dialogue et à la communication. Bonne maîtrise des outils SIG (QGIS)</p>
<p>Personnes à contacter</p>	<p>Mme BARDEY Faustine – Cheffe du Service Tel : 04 91 28 43.02 – mail : faustine.bardey@bouches-du-rhone.gouv.fr</p> <p>Mme Sarah ARAMIS, Cheffe de pôle Tel : 06 83 55 71 56 mail : sarah.aramis@bouches-du-rhone.gouv.fr</p>	